



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 8 juillet 2019
D - 2019/275

Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

**BORDEAUX. Extension de la maison de quartier
du TAUZIN. Acquisition par la Ville de Bordeaux
du lot de copropriété 84 sis rue du Tauzin à
Bordeaux dans un immeuble bâti situé sur un
terrain cadastré ID 390, 394 et 395. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2016 ont été livrés les logements et la place publique de l'opération Cœur de Tauzin réalisée par Domofrance dans le quartier Saint-Augustin, Tauzin, Alphonse Dupeux.

La Ville de Bordeaux souhaite apporter aux habitants du secteur Tauzin, une offre sociale complémentaire par l'installation, au sein de ce programme immobilier, d'une extension de la maison de quartier/centre social ayant pour objectif de rassembler les habitants du territoire, de dynamiser la vie du quartier et de fédérer les partenaires locaux.

La mise à disposition de ces nouveaux locaux constitue en effet pour la maison de quartier du Tauzin, l'opportunité de développer ses activités pour accueillir de nouveaux publics, mais également de renforcer ses actions en matière de parentalité en faisant de ce lieu un site dédié aux familles.

Cette extension de la maison de quartier serait réalisée dans un lot de copropriété n°84 situé rue du Tauzin à Bordeaux, sur un terrain cadastré ID 390, 394 et 395.

Ce lot, d'une superficie d'environ 143 m² serait acquis brut et ferait ensuite l'objet de travaux d'aménagement.

Aux termes des pourparlers engagés avec le propriétaire dudit immeuble, la Société Domofrance, un accord amiable pourrait intervenir sur la base d'un prix de cession hors taxe sur la valeur ajoutée de deux cent vingt mille euros (220 000 € HT) correspondant au prix du local pour un bien cédé libre de toute occupation.

Ce prix n'est pas supérieur à l'évaluation des domaines. Compte tenu de l'intérêt de réaliser une extension de la maison de quartier et de l'opportunité que celle-ci soit située au sein d'une opération de logements en centralité du quartier, il vous est proposé d'accepter cette transaction.

Vu l'avis du service de la Direction de l'Immobilier de l'Etat n° 2019-33063V1779 en date du 21/06/2019

Compte tenu de l'intérêt pour la Ville d'acquérir le lot susvisé pour la réalisation d'une extension de la maison de quartier du Tauzin, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Décider l'acquisition du lot 84 de l'immeuble bâti situé rue du Tauzin à Bordeaux, cadastré ID 390, 394 et 395 auprès de la société Domofrance moyennant le versement d'un prix de deux cent vingt mille euros (220 000€) majoré de la TVA au taux en vigueur le jour de la réitération par acte authentique pour un immeuble cédé libre de toute occupation, prix qui n'est pas supérieur à l'évaluation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat,
- Décider l'ouverture des crédits correspondants au budget principal de l'exercice en cours imputés sur l'opération P080O042,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération, y compris les autorisations d'urbanisme nécessaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

Département :
GIRONDE

Commune :
BORDEAUX

Section : ID
Feuille : 000 ID 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/3000

Date d'édition : 10/05/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

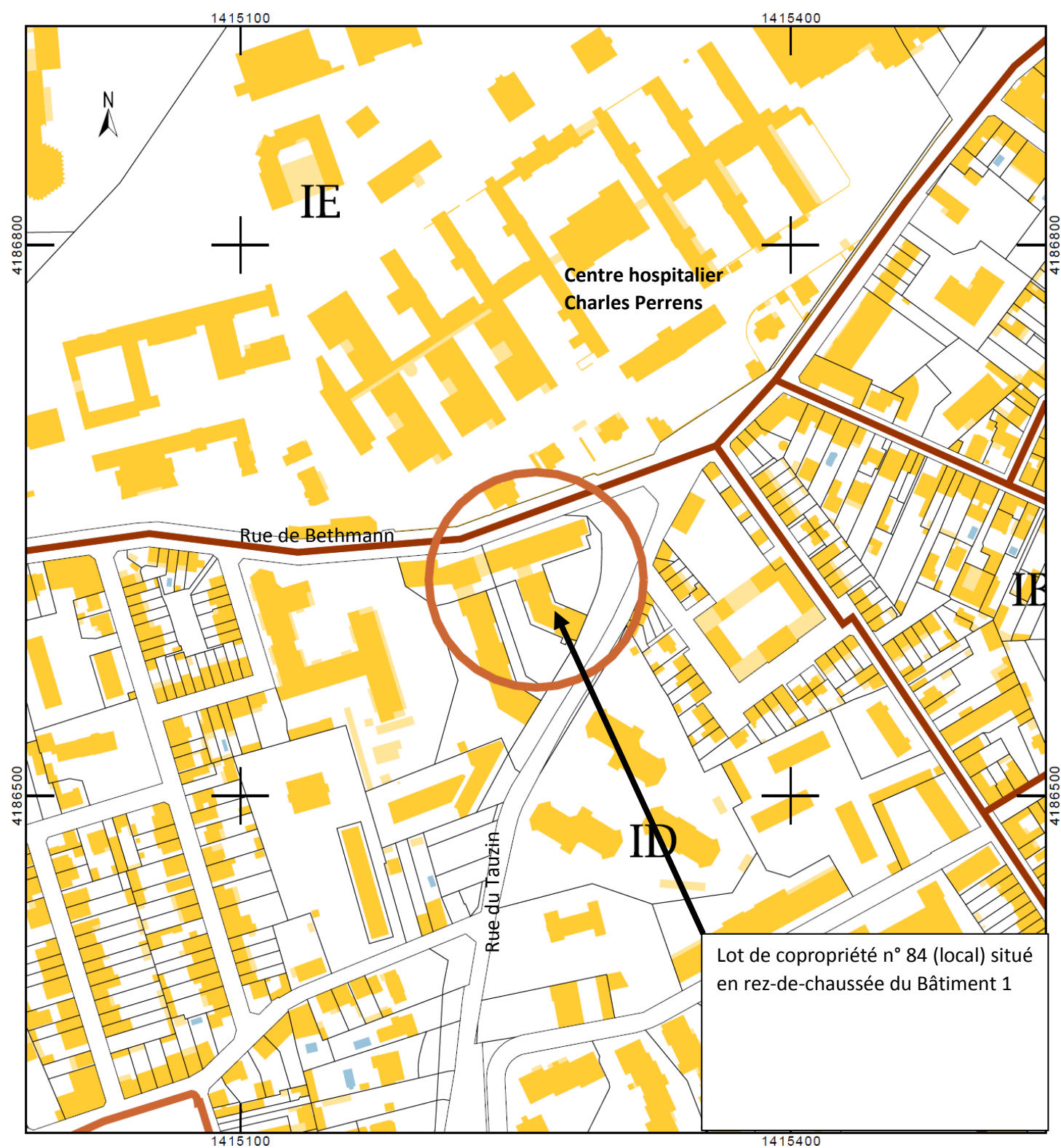
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative - Boite 53 Tour B -
14ème Etage 33090
33090 BORDEAUX
tél. 05.56.24.85.97 -fax 05 56 24 86 21

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Lot de copropriété n° 84 (local) situé
en rez-de-chaussée du Bâtiment 1